

Compte rendu réunion conseil municipal du 6 Juin 2020 (salle des fêtes)

Présents : José Ruiz, Estelle Lalet, Helen Boisvert, Jean-François Monset, Jean-Luc Lance, Jean-Jacques Lebrun, Jean Beraud, Bertrand Talué, Manon Pouvreau, Nadine, Emmanuelle Dechamps, Olivier Boulet.

Photo

Une photo de groupe a été faite devant la salle des fêtes pour envoyer à chaque habitant de Beleymas avec un petit texte pour présenter le nouveau conseil et reprendre contact.

José Ruiz nous propose le texte par mail que l'on modifiera si besoin.

Commissions communales

Présentation des commissions communales avec les attributions:

- travaux bâtiments, assainissement, cimetière : Bertrand Talué, José Ruiz, Jean-François Monset, Jean-Luc Lance, Helen Boisvert.
- voirie, chemins ruraux : Olivier Boulet, Jean-Jacques Lebrun, Jean Beraud, Jean-François Monset.
- informations, communication (bulletin municipal, site Internet, affichage...) : Estelle Lalet, Manon Pouvreau, Emmanuelle Dechamps, José Ruiz.
- fête et culture (ce point sera rattaché au point "informations, communication" et le comité des fêtes du village) : Helen Boisvert, Jean Beraud.
- carte communale (1 réunion/an à titre d'information, ce point est surtout porté par la communauté de commune) : Jean-Jacques Lebrun, Helen Boisvert, José Ruiz.
- liste électorale (ni le Maire ni les adjoints ne peuvent y participer) : Estelle Lalet, Olivier Boulet, Bertrand Talué.
- impôt (1 fois/an, il faut proposer 12 titulaires + 12 suppléants, il faut au moins 1 propriétaire bois titulaire ou suppléant, les impôts en choisissent 6 de chaque) : Bertrand Talué, José Ruiz.
- finance : 1 réunion en début d'année, préparation au budget : Helen Boisvert, Emmanuelle Dechamps, Manon Pouvreau, Estelle Lalet, Jean-François Monset, José Ruiz, Bertrand Talué.

Il a été précisé que nous pouvons créer des commissions pour différents projets, quand nous le souhaitons, même en cours d'année (ex : plantations...).

Syndicats intercommunaux

- communauté de commune : José Ruiz titulaire, Jean Beraud suppléant (le suppléant n'a pas le droit au vote).
- SMD3 (ordures ménagères): 2 délégués/commune : Emmanuelle Dechamps, Estelle Lalet.
- SIVOS (transport scolaire) : Estelle Lalet titulaire, Helen Boisvert suppléante.

- Bassin de l'Isle (rivière, nettoyage, entretien) : Jean-Jacques Lebrun titulaire, Bertrand Talué suppléant.

- DFCI : ce syndicat n'existe plus car la représentation relève maintenant de la com com.

- électrification : réunion en journée: Jean Beraud + Jean-Luc Lance titulaires, Jean-Jacques Lebrun + Bertrand Talué suppléants.

SIAP (eau potable) : réunion en journée : José Ruiz + Jean Beraud titulaires, Olivier Boulet + Bertrand Talué suppléants.

Jean-François Monset se propose, à partir de l'année prochaine, de remplacer si besoin un absent aux commissions. Il est précisé qu'il n'aura pas le droit de vote si il n'a pas été nommé au départ (cela concerne uniquement les syndicats intercommunaux).

Subventions

L'enveloppe est de 2000 € cette année. Elle peut être revue à la hausse ou à la baisse chaque début d'année. Voici la répartition avec le montant attribué l'année précédente et cette année:

- SPA (obligatoire, en fonction du nombre d'habitants): 178.10 €

- chasse : 100 € (pas de modification)

- comité des fêtes : 153 € -> 200 €

- prévention routière : 15 € -> 50€

- ligue contre le cancer (association de Périgueux): 24€ -> 50€

- don du sang : 40 € mais suspendu cette année.

- sclérose en plaque : 20€ -> 50€

- club sportif (foot, judo, tennis, basket) : 50 € pour chaque sport = 200 €

- Journal du Pays Fantôme (association de Montagnac la Crempse): 50 €

- croix rouge : 50 € (pas de modification)

- APE : 100 € (pas de modification)

- école primaire (voyage scolaire annulé cause Covid 19 mais somme déjà versée) : 360 €

- SPE : 0€ -> 500 € (don de 150 € cette année pour la fabrication de masque contre le Covid 19)

=> TOTAL de 1888.10 €

Il faudra annoncer à SPE pourquoi nous avons souhaité augmenter la somme. Ils demandent à avoir un encart pour se faire connaître dans notre journal => accord commun.

Projets et travaux envisagés

- enlever l'abri de bus en béton sur la place de la salle des fêtes. Il a été validé qu'il sera démolit. Bertrand se propose de le faire. Les gravats iront en déchetterie.
- terrain de boules : Stéphane a téléphoné à Julien Moreau qui le nivelera. Il a été proposé de revoir la solidité du bar, idée d'installer des tables de pique-nique.
- le frêne mort devant la salle des fêtes qui menace de tomber sur le bâtiment : il a été proposé de se rapprocher de M. Vidal et de Christophe pour une demande de devis d'abattage. Question de l'utilisation du bois?
- les maisons de la commune (il y en a 4 dont 1 non habitée): un état des lieux sera fait pour mettre à jour les travaux à faire. Une entreprise de traitement des termites est intervenue chez Helen Boisvert. Une seule poutre a été traitée. Il faudra peut-être faire intervenir une deuxième personne si les termites sont toujours présentes...
- coupe-feux : les trous ont été rebouchés grâce à un reste d'enrobé d'autoroute par Jean-Jacques Lebrun et Stéphane. Il reste un tas près de la route du Terme qui servira à cet effet.
- La Rebière : problème de chemin d'accès qui s'affaisse par endroits. Les travaux sont à refaire. José Ruiz et Jean-Jacques Lebrun iront faire le tour pour constater les dégâts et proposer une solution d'intervention.
- il faudra renommer les routes et chemins afin d'installer des panneaux, des propositions peuvent être faites par les habitants du village. Les maisons d'impasse auront un panneau avec un numéro correspondant au métrage entre celle-ci et le début du chemin.
- engins à moteur : des habitants se plaignent de passages répétés d'engins à moteur proche de leur maison. Un arrêté a déjà été fait il y a 30 ans mais n'a pas été mis en œuvre. Il a été proposé de mettre des panneaux de "respect des riverains" aux entrées de chemins. On en reparle à la prochaine réunion.
- achat d'un broyeur à branches à partager avec plusieurs communes géré par un élu + un employé communal. C'est une proposition, rien n'est obligatoire. Il faudra en revanche que ce broyeur serve à titre personnel aux habitants à hauteur d'un minimum de 5 % du temps. On en reparle à la prochaine réunion.
- panneau d'affichage: 1 panneau d'affichage étanche en verre à accrocher à la Mairie (format 6 X A4) à acheter sur catalogue + 3 panneaux en bois (hors d'eau) pour les 3 sites de collecte des déchets (format 4 X A4). Jean-François Monset se propose de fabriquer avec les Papillons Blancs les 3 panneaux pour les sites de collectes => accord commun. Le groupe "information, communication" se réunit avec José **jeudi 11 Juin à 17h30 à la Mairie** pour, entre autres, parler de ça. Ces panneaux serviront à afficher les comptes-rendus, les arrêtés, les informations autres...

- il a été proposé de faire une réunion publique : pour le moment ce n'est pas possible avec la crise sanitaire, à voir pour plus tard...

-Stéphane propose de faire une petite murette en pierre devant la mairie.

- le terrain derrière la salle des fêtes : idée d'y installer des tables de pique-nique?

- plantations d'arbres, d'arbustes... idée à développer ensemble.

- observation : murette derrière l'église qui tombe.